lettre que l'association le Pré en Transition a envoyée à Laurent Baron, maire du Pré Saint-Gervais à propos de la friche Busso.

Le Pré Saint-Gervais, le 6 mai 2020
Monsieur le Maire,
Le 5 février dernier, notre association vous a adressé un recours gracieux en vue d'annuler la décision de révision du PLU du 9 décembre 2019.
Avant de re-bétonner, de tout densifier et de commettre l'irréversible, nous vous demandions d'évaluer, d'expliquer et de convaincre sur la base d'une argumentation solide, où se situe vraiment l'intérêt général pour le Pré St Gervais, une ville à la fois sur-densifiée, carencée en espaces verts et surexposée à la pollution due aux microparticules.
Nous vous demandions aussi de reconsidérer la révision du PLU pour permettre des discussions de propositions alternatives avec, notamment, la requalification de l'OAP Busso pour une forêt urbaine intégrale au bénéfice du cadre de vie, de la santé de tous et de la nature en ville :
« *… c'est un projet pour la biodiversité, un projet de microclimat qui rend la ville plus apte à s'autogérer face au changement climatique, c'est un projet d'imagination parce qu'il change notre perception de ce que peut être une ville…* » Rob Hopkins le 21 septembre 2019 lors de la fête anniversaire du Pré en Transition
Notre recours gracieux est resté sans réponse. Que nous vaut ce silence, déni ou mépris ?
Avec plus de 3 000 signatures pour notre pétition Un poumon pour nos poumons, nous espérons qu'il s'agit moins de mépris que de déni.
Cette non-réponse est d'autant plus surprenante chez un homme que la communication institutionnelle présente comme un magistrat jeune, actif, aimable et proche de ses électeurs.
Mais il ne suffit pas de communiquer pour dialoguer. Un dialogue véritable invite à un examen croisé des différents points de vue dans le respect de chacun.
Monsieur le Maire, quand des citoyens se mobilisent dans le respect des personnes et des règles démocratiques, ne pensez-vous pas qu'ils sont en droit d'attendre un minimum de considération avec des réponses écrites, étayées et engageantes qui puissent les rassurer sur la pertinence des choix opérés par celui qui les représente ? A fortiori quand ces orientations ont un impact sur la vie et la santé de ses administré·e·s à court, moyen et très long terme.
L'origine de la pandémie du coronavirus qui nous affecte tous, rappelle durement que les vies humaines sont liées à l'ensemble du vivant sur la planète et oblige à reconsidérer la place que nous lui accordons dans l'organisation de la cité :
« *…l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel…* » In Décision du 29 janvier 2020. Conseil Constitutionnel.
Plusieurs études scientifiques ont montré que l'exposition chronique aux particules fines était un facteur aggravant des effets du coronavirus. Aux victimes de la pollution s'ajoutent donc celles du Covid 19.
Ces raisons, Monsieur le Maire, confortent plus que jamais notre mobilisation pour une forêt urbaine sur Busso et toute forme d'action visant à une résilience locale.
Aussi, tenions-nous à vous informer solennellement devoir exercer notre recours auprès du Tribunal administratif.
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

*LA COLLÉGIALE*

NB
Parce que notre vision de l'avenir est résolument optimiste, nous partageons avec vous l'exemple d'expériences réussies de résilience locale, à la campagne ou en ville, ici ou ailleurs dans plus de 2 000 Villes et Territoires en Transition dans le monde et bien sûr… la conférence intégrale de Rob Hopkins tenue au Pré St Gervais.